

<https://enseignants.se-unsa.org/Infolettre-PLC-du-19-octobre-2019>



Infolettre PLC du 19 octobre 2019

- Nos publications - Lettres catégorielles - Mon info prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : lundi 4 novembre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



« Nouveau bac : Nouvelle indemnité », je signe la pétition du SE-Unsa !

Depuis le début des concertations sur la réforme du bac et du lycée GT, le SE-Unsa revendique la création d'une indemnité pour la correction des épreuves communes de contrôle continu (E3C). Cette indemnité doit compenser le transfert de la charge de correction des épreuves terminales jusque-là rémunérée, à des E3C organisées en première et en terminale pour lesquelles rien n'est prévu pour l'instant. Cela concerne les enseignements communs (lettres, histoire-géographie et éducation morale et civique, langues vivantes, enseignement scientifique et aussi mathématiques pour les séries technologiques) et la spécialité non retenue en terminale. L'indemnité revendiquée par le SE-Unsa doit être d'un montant suffisant pour compenser la perte des indemnités perçues pour les épreuves terminales qui ont disparu et reconnaître la charge de travail générée par chaque session d'E3C.

[Signer la pétition](#)



Collège : Une rentrée difficile mais silencieuse

Plusieurs facteurs se conjuguent à cette rentrée pour détériorer les conditions de travail en collège avec les suppressions de postes dans le 2^d degré pour financer des améliorations indispensables dans le 1^{er} degré alors même que les cohortes d'élèves sont plus nombreuses et le lancement de la réforme des lycées qui a incité les rectorats à porter l'effort sur ce niveau pour en faciliter la mise en oeuvre. Ce sont ainsi encore des postes en moins pour le collège, alors que les effectifs augmentent et que les taux d'encadrement se dégradent.

[Lire la suite](#)



Réforme du bac et du lycée GT : le SE-Unsa fait des propositions au comité de suivi
Le comité de suivi, dont la création avait été obtenu par le SE-Unsa, s'est réuni pour la première fois le 9 octobre. Bilan de la rentrée, place du professeur principal et du conseil de classe étaient à l'ordre du jour, tout comme les points qui restent encore flous (grand oral, E3C...).

[En savoir plus](#)



Indemnité pour mission particulière : pour qui et pour quoi ?
Les indemnités pour missions particulières (IMP) prennent en charge, hors obligations réglementaires de service, ce que les enseignants, personnels d'éducation et d'accompagnement, accomplissent dans les établissements pour coordonner les disciplines, développer l'action culturelle, le tutorat ou encore la lutte contre le décrochage, notamment. Mais tous les personnels, quel que soit leur corps d'appartenance, en bénéficient-ils ?

[Lire la suite](#)



Envie d'être à la page sur l'actualité qui vous concerne ?
Pour ne rien manquer de la réforme des retraites en ce qui concerne les enseignants, pour bien connaître les positions portées par le SE-Unsa sur la réforme du lycée ou les évolutions en cours de notre métier, un seul réflexe : abonnez-vous à la page Facebook SE-Unsa des professeurs des lycées et des collègues !

[Notre page Facebook](#)



Comité d'entreprise : le ministère n'en a pas, le SE-Unsa vous l'offre !
Vous êtes adhérent-e du SE-Unsa ? Vous avez dorénavant accès à une plateforme de réductions digne d'un comité d'entreprise. Plus de 700 partenaires vous proposent un éventail d'offres variées : billetterie spectacles, vacances, loisirs, presse, shopping ou services. Des centaines de réductions incluses dans votre cotisation au SE-Unsa. Pour en profiter, il vous suffit de vous rendre sur votre espace adhérent et de vous laisser guider. Vous n'êtes pas encore adhérent-e ? Une raison de plus pour nous rejoindre !

[Accéder à mon espace adhérent](#)



Rejoindre le SE-Unsa : c'est le moment !

Collectivement, adhérer au SE-Unsa, c'est porter un projet de transformation de l'École publique et obtenir des moyens à la hauteur de l'enjeu de la réussite de tous. À titre individuel, c'est trouver informations, conseils et accompagnement dans les moments clés de son parcours professionnel : mouvement, avancement, rendez-vous de carrière... À titre personnel, c'est aussi bénéficier des avantages d'un comité d'entreprise.

[Adhérer au SE-Unsa](#)